

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (présentiel et IA WEB)

Article D 612-4 du code de l'éducation : « L'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires. »

1^{ère} Inscription à AMU	<ul style="list-style-type: none"> - Original et copie d'une pièce officielle d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou permis de conduire - Formulaire « Cession du droit à l'image » (IA Web) - Original et copie de l'attestation de recensement et de la journée Défense et Citoyenneté (ex journée d'appel à la défense) - Original et copie du relevé des notes du baccalauréat ou du diplôme du baccalauréat <p><i>Pour les élèves des CPGE :</i> Copies des documents ci-dessus demandés et, en supplément, photo d'identité récente pour délivrance de la carte d'étudiant et du certificat d'inscription CPGE portant indication de spécialité</p>
Etudiants étrangers non dispensés de vérification de niveau de français	La certification du niveau de français attendu devra être produite lors de l'inscription administrative dans tous les cas où elle n'a pas été donnée préalablement lors de la candidature
Pupille de la nation	Attestation mentionnant le statut de pupille de la nation
Réinscription à AMU	Carte d'étudiant de l'année universitaire précédente
1^{ère} inscription à AMU et réinscription à AMU	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) - Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant pour l'année universitaire en cours - Le certificat de scolarité de la faculté de Médecine de la Timone - 1 photo d'identité récente notée au dos : Nom, Prénom et K1 - Le curriculum vitae à télécharger (ICI)
Sportif de haut niveau	Copie de la liste du Ministère de la jeunesse et des sports mentionnant le nom de l'étudiant http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/
Dernier diplôme obtenu	Original et copie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur ou du relevé de notes de la dernière formation suivie
Boursiers de l'enseignement supérieur	Attestation du CROUS portant la mention « boursier » pour l'année universitaire en cours
Boursiers du gouvernement français	Attestation officielle de bourse du gouvernement français pour l'année universitaire en cours
Etudiant mineur	Autorisation parentale manuscrite signée d'un des parents ou du représentant légal et copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du parent signataire